L’Algérie n’a jamais voulu extrader Redouane Ikil. Mais après 2 ans et demi là-bas, ce dernier préfère se livrer aux autorités française et purger sa peine de 18 ans de prison

14/02/2022 à 11h39



Condamné à 18 ans de réclusion criminelle en appel par la cour d’assises du Tarn le 6 juillet 2019 pour séquestration et extorsion de fonds, Redouane Ikil qui s’était soustrait le jour de l’énoncé du verdict, a mis fin à plus de deux ans et demi de cavale.

Titulaire de la double nationalité franco-algérienne, il avait fui en Algérie où il avait été arrêté à Oran en février 2020 et incarcéré 18 mois. L’Algérie refusant, in fine, son extradition.

[…]

Il avait ensuite comparu libre à Albi, faussant compagnie à la

cour le jour du verdict le 5 juillet 2019. […]

Redouane Ikil a choisi de se rendre à la justice et il s’est présenté spontanément jeudi 10 février à 10 h 15 au commissariat d’Agen. […]

La Dépêche